

## La modestie est de mise

La ville de Kiffa a abrité jeudi dernier les travaux de l'atelier à mi-parcours du Plan cadre des Nations-Unies pour l'aide au développement (UNDAF), lancé en 2003 et qui doit se terminer en 2008. Ce fut l'occasion pour les chefs d'agences du système des Nations-Unies dans le pays, en collaboration avec les différents responsables des départements ministériels concernés de faire le bilan de trois ans d'exercice en matière d'assistance aux populations mauritaniennes dans les différents secteurs (santé, éducation, protection de l'environnement et lutte contre la pauvreté).

Le Plan Cadre des Nations-Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) qui, souligne le résumé exécutif de la revue à mi-parcours publié à l'occasion de l'atelier, "traduit la réponse des agences des Nations-unies aux priorités nationales de la Mauritanie, telles que définies par le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté" CSLP, 2001" et fondées sur les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)". Après une intervention de la représentante résidente du PNUD, qui a donné une appréciation générale de la situation, où l'accent a été mis sur le caractère participatif du processus qui a abouti à la présente revue, six rapports thématiques ont été produits et le contenu présenté par les différents responsables des agences des Nations-unies. Ces rapports ont porté sur quatre axes principaux (Gouvernance, Education, Santé et Lutte contre la pauvreté).

L'atelier a été une occasion pour faire partager aux participants les principales recommandations et contraintes de la revue en termes "de mise à jour de situation, de progrès vers l'atteinte des résultats, de contraintes et opportunités...". Pour ce qui est de l'analyse de la situation, les responsables de l'UNDAF constatent que la situation de référence élaborée en 2001, "n'est plus d'actualité" et sa mise à jour "handicapée" par le manque de données fiables... Le contexte politique et socio-économique, lui, est marqué, constate le résumé exclusif de la revue par le changement du 3 août 2005 qui place le pays dans une phase de transition vers l'instauration "d'un Etat de Droit". Les perspectives en matière de dialogue politique, de bonne gouvernance et de justice constituent les priorités de la phase actuelle, note le document. Il en découle un contexte "favorable à la mise en oeuvre du Programme National de Bonne Gouvernance et du Plan National d'Action en matière des Droits de l'Homme (PNADH)". Sur le plan économique, malgré une croissance élevée (6, 9% en 2004), "la situation

des finances publiques est critiquée: taux d'inflation élevé (6,4% en 2004), déficit budgétaire, corruption et faible performance de l'économie nationale orientée vers l'exportation... Pour ce qui est du contexte social, le document relève une situation "de précarité des conditions de vie des populations : mortalité élevée (mortalité maternelle: 747 pour 1000 naissances vivantes et 123 pour 1000 pour la mortalité infanto -juvénile), l'analphabétisme, le chômage, la précarité de l'habitat... et les inégalités en termes de pauvreté sont considérables entre les milieux urbain et rural, entre les wilayas et en matière de genre". A cela s'ajoute une croissance naturelle de la population rapide (les moins de 18 ans représentent 40% de la population) et des flux migratoires internes et internationaux qui s'accroissent.

En ce qui concerne les secteurs de l'agro-alimentaire et de l'écologie, les intervenants notent que le pays est exposé aux chocs exogènes (sécheresse 2003 et invasion acridienne 2004), une sécurité alimentaire fragile (la production céréalière ne couvrant qu'environ des besoins).

### Progrès et résultats

Face à un tableau si sombre, les responsables de l'UNDAF notent cependant quelques points positifs enregistrés au cours de la période 2003-2005. En matière de gouvernance et des droits de l'Homme, l'on note le renforcement des capacités des communes et des structures de l'administration centrale et régionale et de la société civile dans le domaine des NTIC, de la planification, de la gestion et du suivi-évaluation. Sur le plan politique, les principaux acquis sont, souligne le document, "l'élaboration et l'adoption du PNBG et de son plan d'action, celle du PNADH...".

En matière de santé, les principales réalisations ont contribué, notent les différents intervenants, "à l'amélioration de la disponibilité, de l'accessibilité et de l'utilisation des services de santé de qualité, à travers une réhabilitation / construction des structures, la fourniture des équipements et consommables, la formation du personnel...". L'on note également des progrès en matière d'appui au programme de vaccination contre certaines maladies... et la lutte contre le VIH/sida. Pour ce qui est du renforcement de l'éducation et de la formation au niveau quantitatif, le document note des avancées signifi-

catives. Par ailleurs, le document note que les problématiques de l'immigration et des réfugiés n'ont pas bénéficié de l'attention requise lors de l'élaboration de l'UNDAF. Il reste que, ajoute le document que, des acquis ont été obtenus grâce à l'intervention du HCR...

Pour les ressources mobilisées, le montant total pour le premier cycle (2003-2005) de programmation de l'UNDAF (2003-2008) est estimé à 98, 91 millions de dollars. Et contrairement au risque de faible décaissement identifié lors du Plan Cadre, le montant total mobilisé par les agences du système des Nations-Unies à mi-parcours est "supérieur au montant planifié pour l'ensemble du cycle (soit 109, 12 millions de dollars)".

Au chapitre des contraintes et opportunités, les participants notent, entre autres points, la mise en oeuvre de la première phase du cycle de l'UNDAF qui a été marquée par des facteurs exogènes. Les contraintes endogènes étant liées, elles, "à la lourdeur des procédures administratives des agences, l'inopérationalité de certains mécanismes de coordination...". Par contre, il y a une forte capacité de mobilisation de ressources des agences, une décentralisation effective de certains ministères telles que la santé ou l'éducation et l'éligibilité de la Mauritanie à des sources de financement (Fonds mondial pour la tuberculose et le paludisme...). Il y a également la confirmation de l'annulation de la dette du pays qui constitue "un atout supplémentaire", ajoute le document.

Pour ce qui est des ajustements proposés pour la deuxième phase (2006-2008), le document met l'accent sur la nécessité du renforcement de la coordination entre les agences des Nations-Unies dans la mise en oeuvre du Plan Cadre et la formation du personnel de ces agences et de leurs homologues nationaux...

La particularité de cet atelier aura été la liberté de ton adoptée par les intervenants qui n'ont pas hésité à mettre l'accent sur les difficultés d'ordre technique et administratif rencontrées au cours de la première phase de l'UNDAF. Une nouveauté qu'il faudrait mettre sur le compte de la nouvelle démarche inaugurée depuis le début de la transition. Le second constat est la satisfaction modérée face aux résultats obtenus au cours de cette même phase. Malgré ces résultats, les participants ont souligné la nécessité d'avoir à l'esprit les nombreuses choses qui restent encore à faire.

B A M